

gr

COURRIER ARRIVÉ LE
27 JUL. 2019
MAIRIE D'USSAC

Monsieur Michel LACHAMBRE
Maire-adjoint
Mairie d'Ussac
Place de la Mairie
19 270 USSAC

Pôle Etudes et Observation économique
Nos Réf. : 404/451/07 2019

Tulle, le 25 Juillet 2019

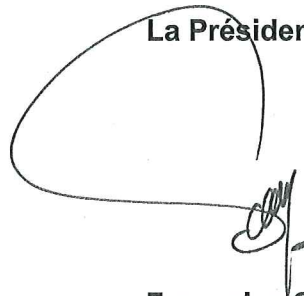
Monsieur,

Nous avons reçu votre courrier par lequel vous avez transmis à la Chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze les éléments relatifs à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU d'Ussac, concernant l'entreprise MADRIAS.

Nous vous informons qu'après étude, aucune remarque susceptible d'aller à l'encontre de ce projet ou de le compléter n'a été formulée, bien au contraire, dès lors qu'il s'agit, sur le territoire considéré, de permettre le développement d'une entreprise génératrice d'activité et d'emplois.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et nous tenant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre meilleure considération.

La Présidente,



Cordialement

Françoise CAYRE